

Comité de rédaction

Directeur

Michel GRIMALDI

Agrégé des facultés de droit
Professeur à l'université Panthéon-Assas (Paris 2)



ACTES COURANTS - IMMOBILIER

Solange BECQUÉ-ICKOWICZ

Agrégée des facultés de droit
Professeur à l'université de Montpellier

Marie-Anne LE FLOCH

Notaire à Paris

Séverine CABRILLAC

Agrégée des facultés de droit
Professeur à l'université de Montpellier

Dominique SAVOURÉ

Notaire à Versailles
Chargé d'enseignement à l'université
Panthéon-Assas (Paris 2)



ENTREPRISE

Frédéric ROUSSEL

Notaire à Lille
Vice-président de l'Association
notariale de caution
Membre du Groupe Monassier

Frédéric VAUVILLÉ

Professeur agrégé des universités
(Lille - Nord de France)
Conseiller scientifique du CRIDON
Nord-Est



FAMILLE - PATRIMOINE

Frédéric BICHERON

Agrégé des facultés de droit
Professeur à l'université
Paris Est - Créteil Val-de-Marne
(Paris 12)

Rémy GENTILHOMME

Notaire à Rennes
Professeur associé à l'université
Rennes 1

Gérard CHAMPENOIS

Agrégé des facultés de droit
Professeur émérite de l'université
Panthéon-Assas (Paris 2)

Marc NICOD

Agrégé des facultés de droit
Professeur à l'université
Toulouse 1 Capitole

Isabelle DAURIAC

Agrégée des facultés de droit
Professeur à l'université
Paris Descartes

Bernard REYNIS

Notaire honoraire
Président honoraire du CSN
Conseiller à la Cour de cassation

Sophie GAUDEMET

Agrégée des facultés de droit
Professeur à l'université de Sceaux

Bernard VAREILLE

Agrégé des facultés de droit
Professeur à l'université de Limoges



FISCAL

Gilles BONNET

Docteur en droit
Notaire à Paris

Daniel GUTMANN

Agrégé des facultés de droit
Professeur à l'école de droit
de la Sorbonne (Paris 1)



RURAL

Jean-Jacques BARBIERI

Agrégé des facultés de droit
Conseiller
à la Cour de cassation

François DELORME

Notaire à Blérancourt



PROFESSION

Mathias LATINA

Agrégé des facultés de droit
Professeur à l'université de Nice
Sophia Antipolis

Jean-François SAGAUT

Docteur en droit
Notaire à Paris
Président du 111^e congrès des notaires
de France

Secrétaire général

Christophe VERNIÈRES

Agrégé des facultés de droit
Professeur à l'université Grenoble-Alpes

Sommaire



DOSSIER

#JNPF 2017

Successions - Libéralités

Variations autour de la gestion civile de l'usufruit en droit familial

par Philippe DELMAS SAINT-HILAIRE

Afin d'affiner le recours à l'usufruit dans la gestion du patrimoine au sein des familles, il faut gérer le démembrement, en insérant dans l'acte de création de l'usufruit des clauses adaptées mais qui respectent certains pans de son statut qui sont d'ordre public. Cette gestion avisée de l'usufruit portera opportunément sur sa durée, le caractère viager n'étant qu'une limite, et sur la répartition des charges de l'usufruit relatives, soit à la réparation du bien, soit au financement de ses améliorations.

P. 807

De l'efficacité des clauses pénales en droit des libéralités

par Marc NICOD

Le phénomène de fondamentalisation qui bouleverse l'ensemble du droit privé n'a pas épargné le droit des libéralités. Spécialement, les pénalités insérées dans les donations entre vifs et les testaments sont désormais soumises à un contrôle de proportionnalité opéré par le juge civil. Leur efficacité substantielle s'en trouve largement affectée. Cependant, cette fragilisation ne doit pas conduire à l'abandon de la pratique des clauses pénales, stipulations utiles lorsqu'elles viennent au soutien de la volonté bienfaisante.

P. 817

Les droits de retour : un mécanisme complexe

par Yves DELECRAZ

Un bien peut, par le jeu du droit de retour, échapper à la succession de son propriétaire et réintégrer le patrimoine dont il dépendait à l'origine. Ce mécanisme radical, qui puise sa source tant dans la loi que dans le contrat, est bien connu de la pratique notariale. Il est cependant plus complexe qu'il n'y paraît. Un rappel des conditions d'application des droits de retour légaux et une analyse des clauses usuelles de droit de retour conventionnel permettent d'illustrer cette complexité.

P. 823

Les avantages matrimoniaux

par Marc IWANESKO

La protection du conjoint survivant présente de multiples facettes. Les avantages matrimoniaux sont un vecteur puissant de transmission souvent méconnu. Après avoir analysé la situation patrimoniale présente et future, il est envisagé de protéger le conjoint à travers les avantages matrimoniaux (clause de préciput, prélèvement moyennant indemnité, etc.).

Il est par ailleurs démontré que les avantages matrimoniaux sont une alternative efficace à la donation entre époux.

P. 835

P. 842

La quinzaine en flash



P. 844

Tableau de bord

À LA LOUPE : Les notaires face aux troubles cognitifs des clients âgés
EN CHIFFRES : Parcours d'acquisition de la résidence principale



P. 848

À l'étude



P. 849

Vie professionnelle

Ouverture du nouveau site de restitution des prix de l'immobilier par les notaires

Sociétés d'exercice : les vœux du 53^e congrès du Syndicat national des notaires

L'art de rédiger les textes législatifs : remise des prix 2016 par la Fondation Solon



P. 861

Offres et demandes



Rédaction

Président honoraire : **Georges MORIN**

Revue éditée par Lextenso éditions
 SA au capital de 713 076 €
 70, rue du Gouverneur général Éboué
 92131 Issy-les-Moulineaux cedex

Principal associé :
Petites Affiches SA

P-DG, Directeur de la publication :

Emmanuelle FILIBERTI

Rédacteur en chef : **Bertrand GELOT**

Rédacteur en chef adjoint :

Liliane RICCO

Rédacteurs : **Emmanuelle GUÉRIN**

et **Catherine BURBAN**

Assistante : **Cécile BARDET**

Tél. : 01.40.93.40.43

Fax : 01.41.08.23.60

defrenois.redaction@lextenso.fr

Imprimeur : **Jouve**

1, rue du Docteur Sauvé, 53100 Mayenne

CPPAP n° 1117 T 79130

ISSN : 2116-9578

Dépôt légal : à parution

Imprimé sur des papiers produits
 aux Pays-Bas et en Allemagne,
 issus de forêts gérées durablement ;
 0% de fibres recyclées ;
 impact gaz à effet de serre pour un exemplaire :
 147 g éq. CO₂



Abonnements

Tél. : 01 40 93 40 40

Fax : 01 41 09 92 10

abonnements@lextenso.fr

Tarifs France 2017 :

393,09 € TTC (TVA 2,10 %)

Prix au numéro :

22,97 € TTC (TVA 2,10 %)

Tarifs étudiants : nous consulter

Crédits

Dessin de couverture par

Jérôme Meyer-Bisch, pour le *Defrénois*

Photos : iStockphoto.com

Toute reproduction, même partielle, est interdite, sauf exceptions prévues par la loi.
 La réalisation de panoramas de presse sur intranet incluant un extrait du contenu de la présente publication est conditionnée à la conclusion d'un accord avec le centre français d'exploitation du droit de copie (CFC).